

Règlement intérieur de la RCP Douleur et métastases osseuses

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)

 3C Oncoloire Centre de Coordination des Patients Sénior	Site concerné : St Etienne	Version n°1.1	
		Diffusé en : 02/2024	

Page 1 sur 3

Intitulé de la RCP	Douleur et métastases osseuses
Structure responsable	3C Oncoloire
Etablissements participants	CHU St Etienne, HPL, CH du Gier, CH de Roanne
Lieu (Salle, étage,...)	Salle Vanoise au 1 ^{er} étage du Centre Hygée
Webconférence	Oui via lien Teams permanent
Jour / Fréquence	Lundi / Hebdomadaire
Horaires de début et de fin	12h45-13h45
Saisie des fiches RCP	Sous l'outil RCP SARA avant 10h le lundi, tout dossier inscrit après 10h doit justifier d'une urgence et être discuté auprès du Dr BENETON Aurélie avant la RCP. Sinon, il sera reporté à la semaine suivante.
Coordonnateur (Nom, titre, coordonnées)	Dr BENETON Aurélie, Médecin Douleur, 04 77 82 28 76, désigné de façon collégiale Dr SEGAS Clara, 04 77 82 28 76, désigné de façon collégiale
Assistante RCP (Nom, coordonnées)	Référente : Stéphanie MAZENOD, 04 77 82 24 38. Secrétaires du 3C joignable via la boite mail : oncoloire.secretariat@chu-st-etienne.fr
Caractéristique de la RCP	1 ^{er} Niveau, Adulte
Région anatomique et organes	Os et Douleur
Composition du quorum minimum (spécialités)	- 1 médecin douleur, - 1 radiothérapeute, - 1 radiologue. Exceptionnellement, lorsqu'un médecin spécialiste ne peut être présent, le remplacement par un médecin Thésé est possible sous la responsabilité de son médecin référent et sa supervision
Rôles et missions spécifiques du secrétariat de la RCP	<ul style="list-style-type: none">• Préparer la RCP : Vérification des fiches (items administratifs, pièces obligatoires à joindre (CRA,...)) et également si les imageries nécessaires pour la discussion en RCP sont présentes sous le PACS partagé, si elles ne le sont pas, il faut contacter 48h avant la RCP les professionnels suivant : Pour le H.P.L Mme Marine JACKSON 06 15 63 64 39, marine.jackson@elsan.care, et pour la clinique du Parc contacter l'IRMAS via le 425 545.<ul style="list-style-type: none">- Préparation du listing des patients inscrits par ordre alphabétique et par médecin référent avec chaque fiche RCP, CR ... pour le radiologue, le radiothérapeute et le médecin douleur- Envoyer la liste des patients du CHU St Etienne aux ARCs du CHU en amont de la RCP et au radiologue et radiothérapeute<ul style="list-style-type: none">• Pendant la séance :- Ouvrir le PACS ainsi que le CIN- Faire signer la « FICHE de PRESENCE » par les participants à la RCP.- Participer à la RCP et projeter les fiches pour qu'elles soient visibles par l'assemblée

Règlement intérieur de la RCP Douleur et métastases osseuses

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)

 3C Occitanie Centre de Coordonnément en Cancer-Douleur	Site concerné : St Etienne	Version n°1.1	
		Diffusé en : 02/2024	

Page 2 sur 3

- | | |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none">- Saisir la conclusion dans la fiche, sous la dictée du coordonnateur de RCP.- Cocher Non Applicable sur l'item conforme au REFERENTIEL de façon tacite si aucune mention de référentiel n'est dans la conclusion- Cocher de façon tacite « Aucune Proposition d'inclusion dans un essai clinique » s'il n'y a pas de mention d'inclusion dans un essai clinique dans la décision thérapeutique et inversement<ul style="list-style-type: none">• Après la RCP :• Valider les fiches RCP après RCP (ajout des participants) et informer les prescripteurs de leurs dossiers non discutés mais reportés en expliquant les raisons. |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La stratégie thérapeutique proposée par la RCP doit se fonder sur des recommandations de pratique clinique nationales ou internationales ou des référentiels régionaux ou de sociétés savantes.

Référentiels ou recommandations déclarés

AFSOS visible sur les sites suivant <http://www.afsos.org/referentiels-recommandations/découvrir-tous-les-referentiels/>

SFETD visible sur les sites suivant <https://www.sfetd-douleur.org/>

Rôle et missions du secrétariat de RCP, rôle de chacun à bien respecté :

- En RCP, le **coordonnateur est responsable de la RCP (notamment du respect du quorum), l'assistante RCP est en support.** La proposition thérapeutique est écrite directement en RCP par l'assistante RCP sur l'outil RCP SARA sous la dictée du coordonnateur et sous sa validation. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre coordonnateur et assistante RCP.
- En amont et aval de la RCP, l'assistante RCP ne doit jamais modifier des données médicales de la fiche sans accord du médecin référent de la fiche.
- La qualité des fiches présentées en RCP relève de la responsabilité du médecin référent
- Tout échange entre assistante RCP et coordonnateur/participants de RCP se doit d'être respectueux et bienveillant.
- Tout problème doit être remonté à Amandine MONDIERE et/ou Dr Quentin REBOUL afin de le résoudre dans de bonnes conditions (tant côté coordonnateur/participants, qu'assistante RCP)

Annexe :

- 1- Charte régionale RCP de Cancérologie Région Auvergne-Rhône-Alpes Version Mai - 2021 (Annexe 1 – Rôles et responsabilités du médecin coordonnateur de la RCP, Annexe 2 – Rôles et responsabilités du médecin référent du patient, Annexe 3 – Rôles

Règlement intérieur de la RCP Douleur et métastases osseuses

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)



Site concerné : St Etienne

Version n°1.1

Diffusé en : 02/2024

Page 3 sur 3

et responsabilités des organisations : 3C, Réseau ONCO AURA et GCS SARA,
Annexe 5 – Dossier Communicant de Cancérologie : Information Patients)

- 2- Fiche de poste assistante RCP Oncoloire Version du 13/07/2021
- 3- Annuaire des RCPs du 3C Oncoloire Version actuelle sur le site internet du 3C Oncoloire : <https://3c.onco-aura.fr/oncoloire/>

Je soussignée, Dr BENETON Aurélie coordonnatrice de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A St Priest en Jarez, le 01.09.2025

Signature de la Coordonnatrice

Je soussigné, Dr SEGAS Clara coordonnateur de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A St Priest en Jarez, le 01.09.2025.

Signature du Coordonnateur

N° version	Date	Historique des mises à jour (indications des modifications)	N° des pages modifiées
1	02/02/2024	Création	---
1.1	04/08/2025	Changement du 2 ^{ème} coordonnateur	1

Rédaction	Amandine MONDIERE (responsable administrative 3C ONCOLOIRE).	
Selecture	Assistante RCP du 3C ONCOLOIRE (Stéphanie MAZENOD).	
Validation	Dr Quentin REBOUL, Coordinateur Médical du 3C ONCOLOIRE.	